

Kent Academic Repository

Full text document (pdf)

Citation for published version

Pina-Cabral, Joao (2012) Les noms de famille lusophones: une lecture anthropologique. In: Cum nomine patris: I cognomi italiani nell'ambito dell'antropologia dell'Europa Mediterranea. Pub. Université di Pisa, pp. 155-168. ISBN 978-88-6741-001-9.

DOI

Link to record in KAR

<http://kar.kent.ac.uk/36973/>

Document Version

Publisher pdf

Copyright & reuse

Content in the Kent Academic Repository is made available for research purposes. Unless otherwise stated all content is protected by copyright and in the absence of an open licence (eg Creative Commons), permissions for further reuse of content should be sought from the publisher, author or other copyright holder.

Versions of research

The version in the Kent Academic Repository may differ from the final published version.

Users are advised to check <http://kar.kent.ac.uk> for the status of the paper. **Users should always cite the published version of record.**

Enquiries

For any further enquiries regarding the licence status of this document, please contact:

researchsupport@kent.ac.uk

If you believe this document infringes copyright then please contact the KAR admin team with the take-down information provided at <http://kar.kent.ac.uk/contact.html>



L'Italia dei cognomi

L'antroponimia italiana nel quadro mediterraneo

a cura di A. Addobbati,
R. Bizzocchi, G. Salinero

PISA
UNIVERSITY
PRESS

L'Italia dei cognomi

L'antroponimia italiana nel quadro mediterraneo

a cura di A. Addobbati,
R. Bizzocchi, G. Salinero

PISA
UNIVERSITY
PRESS

L'Italia dei cognomi : l'antroponimia italiana nel quadro mediterraneo / a cura di A. Addobbati, R. Bizzocchi, G. Salinero. - Pisa : Pisa university press, 2012

929.42 (22.)

I. Addobbati, Andrea II. Bizzocchi, Roberto III. Salinero, Gregorio 1.
Cognomi italiani

CIP a cura del Sistema bibliotecario dell'Università di Pisa

In copertina

Vittore Carpaccio, *Commiato degli ambasciatori*, Venezia, Gallerie dell'Accademia (particolare)

La pubblicazione è stata realizzata con il finanziamento dell'Università di Pisa al progetto di ricerca d'Ateneo 2007 "Origine e storia dei cognomi italiani".

Le ricerche contenute nel presente volume sono state possibili grazie al sostegno finanziario dell'Università di Pisa, dell'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, e della Universidad de Extremadura-Cáceres. Ciascun saggio è stato sottoposto a doppio referee anonimo.

© Copyright 2012 by Pisa University Press srl

Società con socio unico Università di Pisa

Capitale Sociale Euro 20.000,00 i.v. - Partita IVA 02047370503

Sede legale: Lungarno Pacinotti 43/44 - 56126, Pisa

Tel. + 39 050 2212056 Fax + 39 050 2212945

e-mail: press@unipi.it

Member of



ISBN 978-88-6741-001-9

Le fotocopie per uso personale del lettore possono essere effettuate nei limiti del 15% di ciascun volume/fascicolo di periodico dietro pagamento alla SIAE del compenso previsto dall'art. 68, commi 4 e 5, della legge 22 aprile 1941 n. 633.

Le riproduzioni effettuate per finalità di carattere professionale, economico o commerciale o comunque per uso diverso da quello personale possono essere effettuate a seguito di specifica autorizzazione rilasciata da AIDRO, Corso di Porta Romana n. 108, Milano 20122, e-mail segreteria@aidro.org e sito web www.aidro.org

Indice

Introduzione <i>A. Addobbati</i>	7
I. Approcci e strumenti	
I cognomi italiani fra società e istituzioni <i>R. Bizzocchi</i>	15
Recherche de la stabilité et recherches sur l'instabilité anthroponymique moderne <i>G. Salinero</i>	39
I cognomi italiani nel Medioevo: un bilancio storiografico <i>S. Collavini</i>	59
Situación y perspectiva de los estudios de antroponimia en la España Moderna <i>R. Sánchez Rubio, I. Testón Núñez</i>	75
I cognomi italiani: un profilo linguistico <i>C. Marcato</i>	123
I cognomi italiani: un profilo giuridico <i>E. Spagnesi</i>	137
Les noms de famille lusophones: une lecture anthropologique <i>J. de Pina-Cabral</i>	155
Anthroponymie et statistique: quelques outils d'analyse <i>P. Chareille</i>	169
La distribuzione dei cognomi come strumento per l'analisi sociale: l'esempio della docenza universitaria <i>P. Rossi</i>	203
Un progetto di analisi statistica dei dati genealogici relativi a Montecarlo di Lucca in età moderna <i>S. Nelli, P. Rossi, R. Bizzocchi</i>	209

II. Verifiche

Precocità dell'affermazione del cognome
nel Piemonte medievale
S. Barbero 215

Ego Synibaldus. Per una storia della denominazione
in Sicilia tra medioevo e età moderna. Corleone (1264-1593)
R.L. Foti 231

Denominarsi e distinguersi nella montagna bergamasca.
I cognomi di Castione della Presolana dal XIII al XVI secolo
A. Poloni 305

Il cognome nei registri parrocchiali pre-tridentini
dell'Italia settentrionale e gli effetti del Concilio di Trento
G. Alfani 325

Come mai certi individui non hanno cognome?
Pratiche di registrazione a Venezia attorno al Concilio di Trento
J-F. Chauvard 345

Dal nome al cognome: la metamorfosi dei gruppi di discendenza.
L'esempio dell'Italia meridionale
G. Delille 365

Il cognome in Sardegna: riflessioni storico-linguistiche
S. Pisano 379

"Il costume di esservi famiglie senza cognome".
Il caso dell'Abruzzo teramano nella prima metà dell'800
F.F. Gallo 399

III. Il caso toscano

Un case-study: Montecarlo in Valdinievole
dal Medioevo all'Ottocento
S. Nelli 425

I cognomi nei registri dei battesimi di Pisa (1457-1557)
I. Puccinelli 441

I cognomi della montagna pistoiese in età moderna
L. Peruzzi 455

Fissazione e trasmissione dei cognomi
in una città nuova (Livorno, XVI-XVII secc.)
C. La Rocca 465

La memoria dei sacramenti. Un nuovo strumento
per l'utilizzo delle registrazioni anagrafico-sacramentali
nel campo dell'onomastica familiare
G. Camerini 487

IV. Minoranze

Per la storia dei cognomi ebraici di formazione italiana
M. Luzzati 497

I nomi di famiglia nelle Valli valdesi
S. Rivoira 511

I cognomi del popolo rom
E. Novi Chavarria 531

L'anthroponymie et les minorités: le cas morisque
B. Vincent 547

Les prénoms de famille:
identifier en milieu xueta (Majorque) au XVIIe siècle
E. Porqueres i Gené 561

Rinominarsi nell'Ottocento e nel Novecento
M. Lenci 574

Abstracts 593

Indice dei nomi 617

consistente nell'uso di "elementi di individuazione che avrebbero potuto provocare uno scambio di persona"⁴⁷.

E sembra in linea con tale interpretazione dell'*opinio* baldesca l'adesione del giurista Chassanaeus nell'"inventario della gloria del mondo": un interprete acuto, colto e sensibile come il cinquecentesco Barthélémy Chasseneux, famoso autore del *Catalogus gloriae mundi*, era soprattutto impegnato nella ricerca d'un ordine giusto, basato sull'onore e sulla virtù, "per costruire un edificio complesso ed articolato ... insieme specchio e paradigma dell'assetto sociale e politico del Regno di Francia"⁴⁸; fuori dei suoi obiettivi, evidentemente, il mettere a fuoco concetti e dogmi giuridici, sia pure in un campo evidentemente sotto la sua competente osservazione: un universo dove, casomai, i problemi più dibattuti s'aggravavano attorno all'*onus nominis ferendi*, previsto già dal diritto romano, poi prezioso modo, ben praticato dalla nobiltà francese⁴⁹, di sfidare la sorte dell'estinzione del patrimonio familiare, e la sciagura della morte del segno principe dell'identità personale, il cognome.

Les noms de famille lusophones: une lecture anthropologique

JOÃO DE PINA-CABRAL

Université de Lisbonne

Le système de composition des noms de famille qu'on utilise aujourd'hui au Portugal, au Brésil et dans les pays lusophones africains trouve son origine au Portugal à la fin du Moyen Âge (entre le XIV^e et le XV^e siècles) mais il a été profondément altéré dans la période d'affirmation de la culture bourgeoise luso-brésilienne entre la publication des codes civils dans les années 1870 et les dictatures des années 1930¹. Aujourd'hui, la plupart des citoyens du Portugal ou du Brésil croient tout naturellement que la façon dont ils choisissent les noms de leurs enfants est multiséculaire, correcte et inévitable. Ils trouvent curieux, voire ridicule, qu'on puisse faire autrement; et ils sont troublés quand on leur explique que ces façons de faire n'étaient pas encore dominantes à l'époque où leurs arrière-grands-parents ont choisi le nom de leurs grands-parents. Il y a une considérable diversité entre les pratiques nominatives quotidiennes dominantes dans les différentes régions du monde où on parle le portugais (au Brésil, en Afrique et au Portugal)². Pourtant, les normes légales du registre civil sont très proches les unes des autres dans tous ces pays.

Bien que les exemples que je vous donnerais sont originaires de la lusophonie, je dois insister que ces systèmes-là s'intègrent dans des formes de constitution nominative partagées par toute la Péninsule Ibérique. J'identifierai trois caractéristiques principales des systèmes ibériques: (a) ils donnent une priorité absolue au nom de baptême comme marque définitionnelle de la personne, (b) ils sont bilatéraux, permettant une liberté de choix considérable des noms de famille aux parents qui

⁴⁷ Riassunto Mazzarella, *Nel segno dei tempi*, cit., pp. 465-468, da cui sono tratte le espressioni citate.

⁴⁸ G. Rossi, *Il mondo in un libro: cultura giuridica e sapere enciclopedico nel Catalogus gloriae mundi di Barthélemy Chasseneux*, in *Il Rinascimento giuridico in Francia. Diritto, politica e storia*. Atti del Convegno internazionale di studi. Verona, 29 giugno - 1° luglio 2006, a cura di G. Rossi, Roma, Viella, 2008, p. 252.

⁴⁹ Pagine dense ed interessanti si leggono infatti in Lefebvre-Teillard, *Le nom*, cit., specie pp. 84-88.

¹ N. Monteiro, *Os nomes de família em Portugal: uma breve perspectiva histórica*, dans "Etnográfica", XII (2008), 1, pp. 45-58, et R. Rowland, *Práticas de nomeação em Portugal durante a Época Moderna: ensaio de aproximação*, dans *ibid.*, pp. 17-44.

² J. de Pina-Cabral et S. Matos Viegas, *Nomes: Género, Etnicidade e Família*, Coimbra, Almedina, 2007.

donnent le nom et (c) ils cohabitent avec des systèmes informels ou communautaires de nomination familiale et personnelle qu'ils reflètent et qu'ils remettent dans le même temps à une existence périphérique.

J'adopterai ici, le point de vue anthropologique et les méthodes d'exposition qui sont caractéristiques de cette tradition scientifique. Cela signifie que je donnerais priorité à ce que, il ya a longtemps déjà, Julien Pitt-Rivers appelait la *dé-ethnocentrification*³. Il décrivait de cette façon une méthode de questionnement des préjugés inscrits dans les catégories structurantes de la vie quotidienne à travers un processus d'*altérisation*, c'est-à-dire, un changement de point de vue inspiré par la comparaison ethnographique, qui est très caractéristique de l'anthropologie. Dans mon exposé, donc, je combine l'exposition de cas exemplaires avec le recours sporadique à des données de nature historique, le tout structuré par une élaboration en analyse catégorielle⁴.

³ J. Pitt-Rivers, *The Personal Factors in Fieldwork*, in *Europe Observed*, by J. de Pina-Cabral and J.K. Campbell, Oxford, St. Antony/Macmillans, 1992, pp. 133-147.

⁴ Cette recherche a été financée par la Fundação para a Ciência e Tecnologia (POCI/ANT/61198/2004) et l'Institut de Sciences Sociales, Université de Lisbonne. L'auteur a publié divers articles sur la question de la nomination dans la Péninsule Ibérique, Macao et au Brésil: J. Pina-Cabral, *Nicknames and the experience of community*, dans "Man", n.s., XIX (1984), 1, pp. 148-150 (1989), *L'Héritage de Maine: L'érosion des catégories d'analyse dans l'étude des phénomènes familiaux en Europe*, dans "Ethnologie Française", XIX (1989), pp. 329-340; *The primary social unit in Mediterranean and Atlantic Europe*, dans "Journal of Mediterranean Studies", II (1992), 1, pp. 25-41 (1994), *Personal Identity and Ethnic Ambiguity: Naming Practices among the Eurasians of Macau*, dans "Social Anthropology", II (1994), 2, pp. 115-132; *La soglia degli affetti: considerazioni sull'attribuzione del nome e la costruzione sociale della persona*, dans "Antropología", n. 6, V (2005), pp. 151-172 (2005b), *Identités imbriquées: divagations sur l'identité, l'émotion et la moralité*, dans *Itinéraire d'un Anthropologue: João de Pina Cabral*, num. monographique de "Recherches en Anthropologie au Portugal", n. 10 (2004), pp. 37-56 (2007), *Mães, Pais e Nomes no Baixo Sul (Bahia, Brasil)*, dans *Nomes: Género, Etnicidade e Família*, cit., pp. 63-88; *Outros nomes, histórias cruzadas: apresentando o debate*, dans "Etnográfica", XII (2008), 1, pp. 5-16; *Recorrências antroponímicas lusófonas*, dans *ibid.*, pp. 237-262; *Xará: Namesakes in Southern Mozambique and Bahia (Brazil)*, dans "Ethnos", LXXIII (2010), 3, pp. 323-345; *The dynamism of plurals: an essay on equivocal compatibility*, dans "Social Anthropology", XVIII (2010), 2, pp. 1-15; *The truth of personal name*, dans "Journal of the Royal Anthropological Society", XVI (2010), 2, pp. 297-312.

Prénom, nom de famille: la carte du citoyen

Je commence par un cas tout personnel. Au Portugal, nous sommes actuellement engagés dans un important changement de notre relation avec l'Etat: on adopte le *cartão do cidadão*, la "carte du citoyen". L'adoption d'un système d'identification informatique unitaire pour toutes nos relations avec l'État et ses agences est vue par la plupart des citoyens et par la propagande du gouvernement comme quelque chose d'innocent qui facilitera notre accès à l'ensemble des services publics. Moi-même, je valorise positivement la simplification radicale de toute une vaste série de procédés de validation identitaire qui étaient traditionnellement si pénibles au Portugal. La rationalisation de la bureaucratie en cours est un bien social considérable et, comme la plupart de mes concitoyens, moi aussi je suis tenté à oublier temporairement le fait que la systématisation informatique permettra aux agents de l'État un niveau de contrôle sur mes mouvements qu'ils n'ont jamais atteint auparavant. En effet, je sais très bien que je n'ai pas d'option individuelle dans ce domaine et je suis plus ou moins satisfait par les garanties données par le régime concernant le respect de mon indépendance personnelle et celui de mes droits constitutionnels et démocratiques.

Il se trouve que mon épouse est chinoise et qu'elle est née à Macao, un territoire autrefois administré par le Portugal. Motivée par des raisons professionnelles, elle est devenue résidente au Portugal. À cette occasion, elle a choisi un prénom d'origine européenne et changé l'ordre de ses noms pour que son nom de famille vienne après le prénom, et ce contrairement aux noms de ses parents, de forme traditionnelle chinoise, pour lesquels la dénomination de la famille arrive en premier. Récemment, quand nous nous sommes trouvés devant le guichet de la carte du citoyen, la préposée assise là nous a informés que "la machine" n'acceptait pas le nom des parents de mon épouse. Selon l'employée, le système informatique est construit de telle façon qu'il "lit" les registres antérieurs afin d'interpréter automatiquement toute nouvelle saisie. Pour "la machine", donc, les prénoms de mes beaux-parents correspondaient en fait à leurs noms de famille. En l'occurrence, comme la plupart des chinois, ils ont deux phonèmes en guise de prénom; de ce fait, c'était le second de ses deux phonèmes que la machine tendait à retenir en tant que leur nom de famille. Ma femme s'insurgea. Pour elle, il est important que le patronyme de son père ne soit pas substitué par un quelconque phonème choisi aléatoirement. De l'autre côté du comptoir, l'employée jugeait l'argument tout à fait convaincant, elle voulait bien nous aider. Elle s'est donc efforcée d'inscrire intégralement le nom de mes

beaux-parents dans la case correspondante. En dépit de son obstination, le système rejetait invariablement cette solution, parce qu'il n'accepte pas qu'il puisse exister des individus dépourvus de prénom. Il rejetait tout autant que le nom intégral soit répété dans les deux cases du prénom et du nom. Bref, la solution fut finalement d'inscrire leur nom complet en tant que prénom et de laisser vide la case du nom de famille. Avant qu'on ne parte, on nous a expliqué qu'il s'agissait du premier cas de ce genre, celui d'une personne d'origine chinoise. Donc on saurait désormais comment procéder à l'enregistrement de personnes d'origine chinoise.

Cet exemple démontre que les personnes qui ont conçu "la machine" ont agi d'une façon qui corroborait inconsciemment leurs préjugés concernant ce qu'est un nom de personne. Selon ceux-ci, donc, (a) il n'y a que deux genres de noms de personne qui comptent, prénom et nom de famille; (b) l'ordre de ces noms est le principal facteur de différenciation entre eux; (c) une personne peut ne pas avoir de nom de famille, mais elle doit nécessairement avoir un prénom; et (d) on peut avoir plus d'un nom de famille mais l'ordre de ceux-ci n'est pas important. Si celui-ci (patronyme, matronyme ou autres) avait la même importance que la relation entre prénom et nom de famille, tous les émigrants espagnols ou latino-américains causeraient eux-aussi des difficultés à ce nouveau système informatique, identiques sans doute à ceux que vont très probablement provoquer les enregistrements des résidents chinois.

Cela signifie qu'aux yeux des lusophones, les deux noms de famille sont fonctionnellement interchangeables et, bien que la plupart des gens ne passe pas à ses enfants le patronyme de la mère, il est parfaitement possible de le faire. En effet, de la même manière que les hôteliers espagnols machinalement renomment les touristes portugais, en les appelant par le nom de famille de leur mère, je constate que, à Lisbonne, la plupart des émigrants espagnols ou latino-américains sont généralement connus par le nom de famille de leur mère. En Angleterre, par exemple, on doit avoir une raison émotionnelle très forte pour adopter le nom de famille du père de sa mère (je ne connais personnellement qu'un seul cas de ce changement); à Hong Kong, les métis d'anglais, à qui il était interdit d'adopter le nom de famille de leur père anglais, devaient s'inventer un nom de famille chinois, compte tenu du fait qu'il était complètement inacceptable de leur point de vue d'utiliser le patronyme de leur mère. Tout au contraire, dans les pays post-ibériques il n'y a qu'une préférence pour s'identifier à l'aide du patronyme de son père; cela ne constitue ni une obligation, ni même une question d'honneur.

Un binôme asymétrique

Dans les contextes lusophones que j'ai étudiés pendant ces derniers vingt ans, le prénom distingue l'unicité de la personne et le nom de famille distingue son insertion familiale. C'est-à-dire, en dépit du fait que le nom personnel dans sa totalité est un nom propre, dans le sens linguistique du concept, en son sein le surnom fonctionne comme un nom d'espèce. Cette différence se manifeste dans la nature même des mots qui sont choisis pour fonctionner comme prénom et comme surnom: les premiers sont tendanciellement métaphoriques, les seconds métonymiques.

Le prénom qualifie la personne en termes de saints, de héros, de valeurs exaltées, de principes d'excellence ou de situations exceptionnelles; le nom de famille définit la personne de manière descriptive, en relation avec une profession ou un ancêtre mais, surtout, en se référant à une maison ou à une terre qui, à leur tour, peuvent être nommées de façons diverses. En effet, déjà à l'époque moderne la liaison héraldique des noms avec les symboles qui les représentaient était vague et secondaire, les chèvres pour les Cabral, ou les côtes pour les Costas; dans maints cas cette relation était purement arbitraire, ainsi pour les Pina (nom d'un village à Majorque) représentés par une tour d'argent et les Pereira (*poirier*) figurés par une croix.

En effet, la culture populaire ne s'intéresse guère aux implications métaphoriques des noms de famille mais elle témoigne d'une fascination persistante pour l'étymologie du prénom, sa "signification", ses connotations sonores et ses résonances médiatiques. Au contraire, les surnoms ne sont pas remarqués à cause de leurs connotations mais bien plutôt par les associations qu'ils établissent entre individus, famille, profession, terroir, classe ou caste. Par exemple, à Macao durant les années 1980 et 1990, les portugais étaient surpris quand ils découvraient que, pour les chinois, les noms de famille des gouverneurs portugais étaient une source de dérision ethnocentrique: poussin, hache, melon, saucisson, betterave, roche, coquille St. Jaques; autant de mots qui traduisent simplement les noms de famille des derniers gouverneurs portugais comme le faisaient les chinois. Pourtant, ces associations ne paraissaient pas pertinentes aux portugais, car elles ne qualifiaient pas sémantiquement ces personnes, elles les qualifiaient par association, les intégrant dans des groupements familiaux. Pour les portugais, les noms de Rocha Vieira ou Pinto Machado étaient compris comme des mots suggérant une origine bourgeoise, pendant que Melancia ou Nabo, suggèrent des origines populaires. C'est pourquoi les lusophones ne se

préoccupent pas d'éviter des noms de famille grotesques ou peu élégants; des noms comme rat, chameau, poussin, laid, betterave, bègue, sont tout à fait communs et acceptables. Contrairement à ce qui se passe avec les prénoms, les connotations des noms de famille ne sont pas considérées comme dotées de sens.

Le prénom est un nom de baptême qui, dans la tradition chrétienne, véhicule la sacralité de la personne humaine, la qualifiant dans ce qu'il y a de plus essentiel. C'est le *nom de l'âme*⁵. Au contraire, le nom de famille marque une liaison avec une appartenance sociale, les structures du pouvoir, et les procédés bureaucratiques. Dans son étude sur les noms dans l'œuvre de José Guimarães Rosa, Ana Maria Machado déclare que "la référence par le moyen de titres et surnoms s'associe à une stabilité qui accompagne la propriété, l'inactivité de celui qui possède mais qui ne travaille pas"⁶. L'opposition entre prénom et surnom est associée à l'opposition entre *être* et *avoir*, respectivement. Les plus pauvres, et surtout les femmes des plus pauvres, n'avaient pas de nom de famille jusqu'aux années 1930. Sans qu'ils le sachent, les logiciens qui ont créé le système informatique de la "carte du citoyen" se font l'écho de cette différenciation.

C'est pourquoi la défense des noms de famille prestigieux (notamment l'adoption et transmission de noms de famille composées) est associée par les classes moyennes luso-brésiliennes à une forme de promotion sociale et à l'existence de propriété transmissible par héritage. Ce qui fait un "bon nom" est quelque chose de très subtil. Bien souvent, c'est seulement la réputation locale d'une personne qui donne sa valeur à un surnom; pour autant, les individus sont spécialement sensibles à ces signes évanescents de distinction. Ainsi, l'adoption d'un prénom pour nom de famille (surnom) est considérée comme peut distinguée, car elle signifie une origine humble ou même bâtarde. Bien entendu, il y a des exceptions: ainsi les Manoel, une des familles les plus distinguées de l'aristocratie portugaise, sont les descendants d'un bâtard royal du XV^e siècle.

Les lois reflètent ces valeurs implicites, elles concèdent une énorme liberté de choix en matière de noms de famille mais contrôlent les prénoms possibles, en même temps qu'elles prohibent le changement

⁵ T.L. Givens, *When Souls had Wings: Pre-mortal existence in Western thought*, Oxford, Oxford University Press, 2010.

⁶ A.M. Machado, *Recado do Nome: Leitura de Guimarães Rosa à Luz do Nome de Seus Personagens*, São Paulo, Martins Fontes Ed., 1991, p. 44.

du prénom et facilitent le changement des noms de famille, notamment dans le cas des femmes. La loi est libérale, elle permet l'attribution de noms de famille hérités par voie féminine ou masculine, des parents, des grands-parents et des arrière-grands-parents. Elle détermine un ordre des noms de famille (dans les règles des pays lusophones, contrairement à la loi espagnole, le surnom paternel est le dernier) mais elle n'oblige pas les individus à suivre cet ordre.

En Espagne et au Brésil les lois du registre civil ont été promulguées en 1870 et 1888, respectivement; au Portugal elles datent seulement de 1928, mais la loi définitive est de 1930. Dans les années 50 encore, il y avait des polémiques autour de ces lois. Après 1930, les règles pour la limitation du choix et de l'ordre des noms de famille furent enfin fixées au Portugal. Au Brésil, les codes modernes datent seulement de 1973.

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, donc, dominait le système traditionnel de totale liberté dans le choix de nom de famille et de son ordre. Comme les gens possédaient des noms de famille bilatéraux, et comme il n'y avait aucune règle concernant le choix du patronyme (paternel ou maternel) comme "nom de guerre", pour ainsi dire, la question de l'adoption du nom de famille maternel se posait seulement lors de la nomination des aînés. Or, déjà au XVII^e siècle, les visiteurs français s'insurgeaient contre les portugais parce qu'ils adoptaient eux-mêmes et donnaient à leurs fils les noms de famille de la mère quand ceux-ci étaient plus prestigieux que ceux du père⁷. Dans mon étude des familles bourgeoises de Porto j'ai pu observer que cette pratique perdure⁸. Bien que la ligne paternelle soit habituellement privilégiée et qu'il soit jugé plus prestigieux de transmettre le nom du père; les familles n'hésitent pas à adopter le nom de la ligne maternelle lorsque celle-ci est plus prestigieuse.

C'est pourquoi, le stock de noms de famille disponible pour nommer un enfant est vaste: chacun des arrière-grands-parents pourrait posséder deux noms de famille et, souvent, ils ont des noms doubles. Cela veut dire que chaque parent luso-brésilien peut choisir entre 16 à 20 surnoms qu'il lui est loisible de transmettre légalement à ses descendants. Le nombre disponible total par couple avoisinerait donc la quarantaine de noms! Bien entendu, ce nombre demeure purement théorique. En pratique, les individus n'ont pas conscience qu'ils disposent du réservoir d'un si vaste ensemble, bien souvent, ils ignorent les noms de la plupart de leurs ancêtres. Bien des

⁷ Monteiro, *Os nomes de família*, cit.

⁸ Pina-Cabral, *The primary social unit*, cit.

facteurs contribuent à une limitation ordinaire de ce nombre: l'endogamie familiale, la répétition des surnoms dans les communautés, l'oubli de certaines lignées pour des raisons de prestige, la bâtardise, etc.

En occurrence, parmi les familles de classe moyenne il existe une sorte de correction rétrospective des noms de famille. En dépit de cette souplesse quant à la transmission des noms, les "familles" sont identifiées par des patronymes qu'on se plaît à croire hérités en conformité avec les règles du Registre Civil, qui tend à favoriser l'ascendance paternelle sur l'ascendance maternelle. Dans les cimetières bourgeois de Porto ou de Lisbonne, tout aussi bien que dans ceux de Rio ou São Paulo, on voit des tombes qui arborrent des sentences telles que "Família Correia Antunes" ou "Família de José Maria Correia Antunes". Comment doit-on comprendre ces inscriptions? L'histoire familiale reste inconnue qui expliquerait pourquoi, au moment de donner les indications au sculpteur, José Maria, sa veuve ou ses fils ou neveux ont choisi d'utiliser le nom Correia Antunes comme marque de famille. Elle reste inconnue, pas seulement de ceux qui visitent le cimetière sans connaître la famille, mais aussi des membres plus jeunes de la famille, ceux qui seront inhumés dans cette même tombe un jour. Si nous ne sommes pas des ethnographes ou des historiens locaux, nous ne saurons jamais si Correia et Antunes étaient les noms de famille du grand-père paternel de José Maria, si s'agissait de ceux de son grand-père maternel, ou bien si les deux noms en un seul ensemble composé constituaient déjà le mode et nomination de l'un ou de l'autre de ses ancêtres.

Tout un folklore s'est bâti autour des origines des noms de famille, aussi bien au Brésil qu'au Portugal. À Bahia, ceux d'origine religieuse donnés aux convertis sont si fréquents qu'ils fonctionnent comme une marque distinctive de pauvreté familiale. À Valença, 60% des jeunes étudiants d'une école secondaire possédaient l'un ou l'autre des deux noms "dos Santos" et "de Jesus". Les familles s'efforcent par tous les moyens de ne pas les transmettre à leurs enfants. Au Portugal, l'idée est fort rependue, sans reposer sur aucune vraisemblance historique, que les noms de famille formés par des noms d'animaux ou d'arbres sont d'origine juive. Or, comme c'est chic entre les bourgeois d'être associé à une ascendance juive – sans être, pourtant, effectivement juif – les familles s'inventent ainsi des ascendances intéressantes.

L'asymétrie entre prénom et nom de famille se manifeste aussi dans le fait que, pendant qu'il y a des prénoms que deviennent des noms de famille par voie patronymique, l'occurrence contraire est inconnue. En

effet, au Portugal du moins, la loi ne le permettrait pas. Mais le système d'attribution est aussi asymétrique dans un autre point de vue. D'une part, il existe une apparente liberté dans le choix du prénom et une contrainte relative dans le choix du nom de famille. Les gens choisissent le prénom de leurs enfants suivant des logiques qui se présentent comme particularistes et familiales: nom de la grand-mère, de la marraine ou bien du beau-père, parfois le nom du prêtre qui a aidé la famille. Une infinité de situations peuvent ainsi se présenter. D'autre part, les parents recherchent des prénoms qu'ils trouvent "jolis", "chic", "modernes", "qui portent chance", autant de connotations qui valoriseront l'existence future de l'enfant.

La logique de ces actes d'attribution n'est que partiellement consciente. Les modes sont très marquées. Le choix de prénom est en effet très limité. À contrario, le Brésil a connu au siècle passé un mouvement opposé à cette tradition d'uniformité nominative, en Portugal elle continue dominante. Robert Rowland a montré que, déjà au XV^e siècle, entre 40% et 80% des habitants d'une localité partageaient les cinq prénoms les plus communs et qu'il n'y avait jamais plus de 40% de personnes dont le prénom était unique dans sa communauté⁹. Les gens choisissent les prénoms par des raisons qu'ils croient être individuels et privées mais, en réalité, elles sont très limitées dans leur choix. En somme, il y a de la liberté et de la contrainte dans le choix des prénoms comme des noms de famille, mais elles sont de nature distincte.

Ana Maria Machado suggère que la poly-onomasie est une des caractéristiques structurantes de la lusophonie. En effet, les sujets lusophones ont une tendance à créer des "noms longs", ce qui permet une plus grande variété de résonnances nominatives dans l'utilisation des prénoms aussi bien que des noms de famille. Il s'agit d'un régime typiquement bourgeois d'utilisation des noms de personne qui présuppose l'existence effective mais non légalisée d'un "nom public" qui constitue une solution de continuité entre le nom officiel et le pseudonyme. Les lois contemplent des règles somptuaires pour restreindre la prolifération des noms. Pourtant, il suffit de consulter une liste de noms des membres de l'élite portugaise pour voir que les règles sont systématiquement contournées. On trouve souvent des personnes avec sept ou huit noms (entre prénoms et noms de famille), ce que prohibe explicitement la loi.

Selon Ana Maria Machado, "la poly-onomasie, dans le plan linguistique, crée correspondance et symétrie avec la pluri-signification comme

⁹ Rowland, *Práticas de nomeação*, cit.

ressource structurale"¹⁰. Le nom long possède, donc, une signification structurale du fait qu'il permet une forme d'utilisation qui joue avec des contextes différents (des parties différentes du nom peuvent être utilisées dans des contextes distincts); différentes références familiales (des "familles" sont signalisées par des surnoms différents) et différentes résonances nominatives (un jeu de connotations).

En somme, le système anthroponymique lusophone joue avec l'opposition *personne/famille* à travers le binôme asymétrique prénom/nom de famille. L'asymétrie opère au moyen de l'opposition *liberté/contrainte* en matière d'attribution et l'opposition *être/avoir* en matière d'utilisation. À l'essentialité du prénom s'oppose la nature adjectivale et cumulative du nom de famille qui est ontologiquement moins lourd. C'est-à-dire, ces pratiques nominatives sont structurées de telle façon qu'elles tendent silencieusement à affirmer une vision du monde qui attribue de l'essentialité à la personne, et qui corrélativement réduit l'essentialité des identités supra-personnelles. On doit en conclure qu'il y a une dérive individualiste inscrite dans ces pratiques nominatives.

Les noms différents

Comme nous avons vu, ce système de nomination s'impose au XV^e siècle, à l'époque où se développent les institutions modernes. Ce sont elles qui confèrent leur substance aux noms de personne. Ce qui était auparavant un flux nominatif devient un instrument légal réifié, garanti par l'État et l'Église. Or, les institutions bureaucratiques qui émergent durant l'époque moderne sont fondées sur l'attribution d'une essentialité absolue à la personne physique. Auparavant, les instances supra-personnelles d'identité sociale sont considérées en tant que métaphores de la personne physique. Les noms de maison ou de lignage sont subalternisés dans le même temps que les lignages et les familles perdent leur relevance légale face à la personne physique. À la fin de l'époque moderne la société est formulée comme un agrégat de personnes physiques.

En tant que nom de l'âme, le prénom convoque une essence personnelle qui, en termes théologiques chrétiens, survit pour toujours. Au contraire, les maisons et les familles sont vues comme des entités collectives, des agrégats de personnes. Le nom de famille s'agrège au nom complet

¹⁰ Machado, *Recado do Nome*, cit.

par addition – cette relation formelle structure le binôme *prénom/nom* de famille. C'est pourquoi, on peut ne pas avoir de nom de famille mais on doit toujours avoir de prénom. La marque la plus violente de dépersonnalisation qui puisse être infligée à un européen est sans doute celle qui les autrichiens ont inventée pour violer les juifs qu'ils haïssaient tellement en 1938: ils ont systématiquement altéré tous les registres civiles avec des tampons rouges changeant la multiplicité de prénoms des hommes juifs pour Israel et des femmes juives pour Sarah; ce faisant, ils niaient l'existence de ces individus en tant que personnes¹¹.

Pourtant, cette tradition a un effet considérable sur la façon dont nous-mêmes, anthropologues et historiens, avons étudié les pratiques nominatives. Nous séparons les modes de nomination légaux des formes de nomination communautaire et informelle — les sobriquets ou *nicknames*, comme on dit en anglais¹². On a créé toute une catégorie de noms dont la seule unité est d'être opposée aux noms de l'État. Il y a là tout un monde de formes de nominations distinctes: les hypocoristiques bourgeois, les noms de maison, les sobriquets personnels (despectifs ou pas), les noms de village, les noms de guerre, les formes de manipulation du nom officiel pour des effets pratiques, etc. En particulier, dans ces autres formes de nomination informelles, l'opposition *prénom/surnom* qui structure la nomination de l'État ne joue pas le même rôle.

Quand on traite spécifiquement des noms de famille, comme nous le faisons ici, on doit veiller à la forme dont ces autres pratiques nominatives affectent les noms de l'État. C'est que les noms représentent des familles et la constitution de celles-ci – notamment, la *casa*, l'unité sociale primaire¹³. Elle n'est pas la même dans toute la péninsule Ibérique et encore moins dans le monde lusophone. Dans la péninsule, en particulier, nous trouvons deux modes principaux de constitution de noms communautaires (*nicknames*): un personnel, souvent lié à des formes d'humour populaire; l'autre lié à la maison et au lignage.

Si on compare les monographies ethnographiques ruralistes écrites par les anthropologues des derniers cinquante ans, on voit que les deux modes sont fréquemment présents dans la même région et qu'ils se conjuguent de façons multiples. On peut observer que c'était dans le

¹¹ E.R. Kandel, *In Search of Memory: The Emergence of a New Science of Mind*, New York, W.W. Norton & Co, 2007.

¹² Pina-Cabral, *Nicknames and the experience of community*, cit.

¹³ Id., *L'Héritage de Maine*, cit. et Id., *The primary social unit*, cit.

nord/nord-est de la péninsule qu'on rencontrait les exemples les plus marquants de modes de nomination informelle liés à la maison. Les systèmes linéaires de reproduction de l'unité sociale primaire qu'on pratiquait retiraient de la force à l'identification personnelle dans la constitution de la communauté. Ils donnaient lieu à des formes de nomination dans lesquelles l'attachement à la terre à travers une maison était la considération dominante. Au contraire, dans le sud/sud-ouest de la péninsule, génération après génération, la constitution communautaire était moins marquée par la reproduction des maisons. L'unité sociale primaire se reproduisait de façon syncopée, ce qu'on appelle souvent par erreur "la famille nucléaire", et donnait plus d'importance à l'identification personnelle, notamment entre les hommes.

Tout cela signifie que les mêmes noms de famille et les mêmes lois peuvent donner lieu à des régimes nominatifs fortement divergents. Comme l'a remarqué l'historien médiéviste José Mattoso, les États qui se sont formés dans la péninsule au commencement de l'époque moderne liaient de façon caractéristique des régions du nord avec des régions du sud. Les lois qu'ils ont produit ont toujours dû s'adapter à des régimes familiaux bien différents. On peut espérer que la transmission des surnoms, en tant que noms de famille, reflète ces distinctes traditions de constitution familiale. Dans d'autres régions de la péninsule, la forme asystématique dont on transmet les noms de famille de génération en génération au Portugal est moins marquée. Il se peut que les formes de nomination matrifocales qu'on rencontre entre les pauvres dans le nord de Portugal et la Galice, et entre les populations côtières brésiliennes, ne soient pas présentes dans des régions où l'idéologie agnatique est plus forte. Tout comme il est possible enfin, que la propension à l'endogamie locale soit moins forte dans différentes autres régions; ce qui expliquerai pourquoi parfois la tendance à la prédominance locale d'un seul nom de famille est si forte.

Dans les grandes métropoles plurielles qui existent dans la péninsule, ethniquement mêlées, on assiste à l'émergence de questions nouvelles. Comment s'adapteront les chinois qui vivent aujourd'hui à Lisbonne au programme nominatif euro-centrique inscrit dans la "carte du citoyen"? Cette question se pose aussi entre les citoyens des pays lusophones. Ainsi, ceux qui protestent le plus contre le système restrictif de contrôle des prénoms qui existe actuellement au Portugal sont les migrants brésiliens.

D'ailleurs, l'évolution ne se limite pas à la péninsule. À Maputo (Mozambique), on assiste aussi parmi les nouvelles classes moyennes

et l'aristocratie gouvernementale à l'émergence d'un système bilatéral d'attribution de surnoms¹⁴. Au Timor, on rencontre des personnes qui ne savent pas parler portugais et qui adoptent néanmoins des noms portugais avec des principes d'attribution tout à fait locaux¹⁵. L'Angola elle aussi est en train de monter un système administratif moderne. Tous ces exemples montrent que la tendance à voir les systèmes nominatifs comme en évolution vers un système bureaucratique rationalisé globalisant, est peut-être une erreur. Bien sûr, des formes d'adaptation à des principes nominatifs verront le jour qui seront de plus en plus internationales; toutefois, les demandes de diversification locale s'affirmeront aussi de façon croissante.

¹⁴ G. Firmino, *Nomes dos vatonga de Inhambane: entre a 'tradição' e a 'modernidade'*, dans "Etnográfica", XII (2008), 1, pp. 129-142.

¹⁵ R. Feijó, *Língua, nome e identidade numa situação de plurilinguismo concorrencial: o caso de Timor-Leste*, dans *ibid.*, pp. 143-172.